

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement sur les Produits Dangereux Canadien (RPD) (DORS/2015/17)

FDS n°: 089064 MULTIS COMPLEX RT 2

Date de la version précédente: non applicable Date de révision: 2018-12-10 Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit MULTIS COMPLEX RT 2

Autres moyens d'identification

Code du produit 089064

Numéro AH9 Substance/mélange Mélange

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées Graisse lubrifiante

Utilisations déconseillées Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur TOTAL CANADA INC.

220, LAFLEUR LASALLE, QUEBEC

H8R 4C9

Tel: (514) 595-7579 or 1-800-463-3955

Fax: (514) 595-5950

Point de contact service HSE

Adresse e-mail ProductSafety@total.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-463-3955

Numéro de téléphone de l'entreprise +1 866 928 0789 (24h/24, 7d/7) +1 215 207 0061 (24h/24, 7d/7)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2A

Éléments d'étiquetage



Date de la version précédente:non applicableDate de révision:2018-12-10Version1



ATTENTION

Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence - Prévention

Se laver soigneusement le visage, les mains et toute partie de la peau exposée, après manipulation Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Intervention

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

Autres informations

Autres dangers Provoque une légère irritation cutanée

Propriétés environnementales Ne pas rejeter dans l'environnement.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Mélange</u>

Nature chimique Huile minérale d'origine pétrolière.

Nom Chimique	NoCE	NoCAS	% en poids
Distillats naphténiques lourds	265-155-0	64742-52-5	30-<60
(pétrole), hydrotraités			
acide phosphorodithioïque,	272-028-3	68649-42-3	1-<5
esters de O,O-dialkyles en			
C1-14, sels de zinc			

Informations complémentaires

Produit à base d'huiles minérales dont l'extrait DMSO est inférieur à 3%, selon la méthode IP 346.

4. PREMIERS SECOURS

Mesures de premier secours pour les différentes voies d'exposition



Date de la version précédente: non applicable Date de révision: 2018-12-10 Version 1

Conseils généraux EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU

DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Après avoir rincé une première fois,

enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Faire immédiatement appel à une assistance

médicale si des symptômes apparaissent.

Contact avec la peau Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements

contaminés et les chaussures. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les jets à haute pression peuvent endommager la peau. Transporter immédiatement la victime à

l'hôpital.

Inhalation évacuer la victime à l'air frais et la laisser au repos dans une position confortable pour

respirer. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Faire immédiatement

appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une

personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Protection pour les secouristes Le secouriste doit se protéger. Voir section 8 pour plus de détails. Ne pas pratiquer le

bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; pratiquer la respiration artificielle au moyen d'un Pocket Mask® muni d'une valve unidirectionnelle ou d'un autre

dispositif médical respiratoire approprié.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau Non classé d'après les données disponibles. L'injection à haute pression de produit sous la

peau peut avoir de très graves conséquences même sans symptôme ou blessure apparent.

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer des rougeurs, des démangeaisons

et des douleurs.

Inhalation Non classé d'après les données disponibles. L'inhalation de vapeurs à haute concentration

peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Non classé d'après les données disponibles. L'ingestion peut provoquer une irritation de

l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Symptômes Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et

vomissements.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Conseils aux médecins Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié Dioxyde de carbone (CO2), poudre ABC. Mousse. Eau pulvérisée ou en brouillard.



Date de la version précédente: non applicable Date de révision: 2018-12-10 Version 1

Risque particulier La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que CO, CO2, hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies. A forte concentration ou en atmosphère confinée, leur inhalation est très dangereuse. Les produits de combustion

contiennent des oxydes de soufre (SO2 et SO3) et du sulfure d'hydrogène H2S,

Mercaptans, oxydes de phosphore, Oxydes d'azote (NOx), Fluorure d'hydrogène, Chlorure

d'hydrogène, Oxydes de sodium, Silicon dioxide, Oxydes de zinc.

Ne pas utiliser un jet d'eau bâton, qui pourrait répandre le feu.

Données sur les risques d'explosion

Unsuitable Extinguishing Media

Sensibilité à l'impact Aucun(e). Sensibilité à la décharge statique Aucun(e).

Équipement de protection spécial contre le feu

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé pour le personnel préposé à la lutte ou équivalent), ainsi gu'une combinaison complète de protection. Eloigner le personnel non concerné.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Informations générales Ne pas toucher ni marcher sur le produit déversé. Les surfaces contaminées deviennent

extrêmement glissantes. Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une

ventilation adéquate. Eliminer toute source d'ignition.

Voir Section 12 pour toute information supplémentaire. **Autres informations**

Précautions pour la protection de l'environnement

Informations générales Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Empêcher l'entrée dans les cours

d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Essayer de prévenir la pénétration

du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Si nécessaire, endiguer le produit avec de la terre sèche, du sable ou d'autres matériaux

similaires non combustibles.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale. En cas de Méthodes de nettoyage

contamination de sol, enlever le sol souillé pour traitement ou élimination, en conformité

avec les réglementations locales.

Petit déversement :. Éviter la formation de poussières. Ne pas balayer la poussière sèche. Humidifier la poussière avec de l'eau avant de balayer ou utiliser un aspirateur pour la

recueillir. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

Déversement important:. Prevent product and washings from entering drains, sewers or surface water due to high toxicity to aquatic organisms. Nettoyer rapidement en balayant ou

en aspirant.



Date de la version précédente: non applicable Date de révision: 2018-12-10 Version 1

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation

sans danger

Équipement de protection individuelle, voir section 8. Utiliser seulement dans des zones

bien ventilées. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Prévention des incendies et des

explosions

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Mesures d'hygiène Faire adopter des règles d'hygiène strictes pour le personnel exposé au risque de contact

avec le produit. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. N'utiliser ni produit abrasif, ni solvant, ni carburant. Ne pas s'essuyer les mains avec des chiffons qui ont servi au nettoyage. Ne pas placer les chiffons imbibés de produit dans les poches des vêtements de travail.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

stockage

Mesures techniques/Conditions de Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Stocker dans un bac de rétention. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver de préférence dans l'emballage d'origine : dans le cas contraire, reporter, s'il y a lieu, toutes les indications de l'étiquette réglementaire sur le nouvel emballage. Ne pas retirer les étiquettes de danger des récipients (mêmes vides). Concevoir les installations pour éviter les projections accidentelles de produit (par exemple, rupture de joint) sur des carters chauds et des contacts électriques. Stocker à température ambiante. Protéger de l'humidité.

Matières à éviter Oxydants forts.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Brouillard d'huile minérale :

USA: OSHA (PEL) TWA 5 mg/m3, NIOSH (REL) TWA 5 mg/m3, STEL 10 mg/m3, ACGIH

(TLV) TWA 5 mg/m3 (hautement raffinée).

Voir section 16 Légende

Contrôles de l'exposition

Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites Mesures d'ordre technique

d'exposition professionnelle. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Dans le cas de travaux en enceinte confinée (cuves, réservoirs...), s'assurer d'une



Date de la version précédente: non applicable Date de révision: 2018-12-10 Version 1

atmosphère respirable et porter les équipements recommandés.

Mesures de protection individuelle, comme le port d'un équipement de protection individuelle

Informations généralesToutes les mesures de protection collective doivent être installées et mises en œuvre avant

d'envisager de recourir aux équipements de protection individuelle. Ces recommandations

s'appliquent au produit sous sa forme commercialisée.

Protection des yeux/du visage En cas d'éclaboussures probables, porter des lunettes de sécurité dotées d'écrans latéraux.

Protection de la peau et du corps Porter les vêtements de protection appropriés. Chaussures ou bottes de sécurité.

Protection des mainsGants résistants aux hydrocarbures: Caoutchouc fluoré. Caoutchouc nitrile. Veuillez

observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures,

d'abrasion et le temps de contact.

Protection respiratoire Aucun(e)(s) dans les conditions normales d'utilisation. Lorsque les travailleurs sont

confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. Appareil respiratoire muni d'une cartouche combinée vapeurs/particules. Attention! Les filtres ont une durée d'utilisation limitée. L'usage d'appareils respiratoires doit se conformer strictement aux instructions du fabricant et aux

réglementations qui régissent leurs choix et leurs utilisations.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

Aspect lisse
Couleur rouge
État physique @20°C solide

Odeur distillats de pétrole

Seuil olfactif Pas d'information disponible

<u>Propriété</u> <u>Valeurs</u> <u>Remarques</u> <u>Méthode</u>

PAS d'information disponible
Point/intervalle de fusion

Pas d'information disponible
Pas d'information disponible

Point/intervalle d'ébullition Pas d'information disponible

Point d'éclair> 150 °Ccoupelle ouverte> 302 °Fcoupelle ouverte

Taux d'évaporation < 1 nBuAc=1



Date de la version précédente: non applicable Date de révision: 2018-12-10 Version 1

Limites d'inflammabilité dans l'air

Pression de vapeur < 0.0013 kPa

Densité de vapeur > 10 (Air = 1)

Densité relative 0.93

Masse volumique 0.962 g/cm3

Hydrosolubilité Insoluble

Solubilité dans d'autres solvantsPas d'information disponiblelogPowPas d'information disponibleTempérature d'auto-inflammabilitéPas d'information disponibleTempérature de décompositionPas d'information disponible

Viscosité, cinématique

Propriétés explosives Non-explosif
Propriétés comburantes Non applicable

Possibilité de réactions Aucune dans les conditions normales d'utilisation

dangereuses

Autres informations

Point de congélation Pas d'information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucune dans les conditions normales d'utilisation.

Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucune dans les conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

<u>Matières incompatibles</u> Oxydants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun dans les conditions normales d'utilisation. La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que monoxyde de carbone,

Pas d'information disponible

dioxyde de carbone, hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations concernant les voies d'exposition possibles

Symptômes Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et

vomissements.

Contact avec la peau Non classé d'après les données disponibles. L'injection à haute pression de produit sous la

peau peut avoir de très graves conséquences même sans symptôme ou blessure apparent.

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer des rougeurs, des démangeaisons



Date de la version précédente: non applicable Date de révision: 2018-12-10 Version 1

et des douleurs.

Inhalation Non classé d'après les données disponibles. L'inhalation de vapeurs à haute concentration

peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Non classé d'après les données disponibles. L'ingestion peut provoquer une irritation de

l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Effets différés, immédiats et chroniques d'une exposition à court-terme et à long-terme

Toxicité aiguë - Informations sur le produit

Orale Non classé d'après les données disponibles

Dermale Non classé d'après les données disponibles

Inhalation Non classé d'après les données disponibles

Toxicité aiguë - Informations sur les composants

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités 64742-52-5	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg(Rabbit)	LC50 (4h) 5.53 mg/l (Rat - Aerosol - OECD 403)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non classé d'après les données disponibles. **Lésions oculaires graves/irritation** Provoque une sévère irritation des yeux.

oculaire

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Non classé d'après les données disponibles.

Non classé d'après les données disponibles.

Cancérogénicité Non classé d'après les données disponibles.

Nom Chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Distillats naphténiques	-	-		-
lourds (pétrole),				
hydrotraités				
64742-52-5				

Toxicité pour la reproduction Effets sur les organes-cibles Non classé d'après les données disponibles.

Aucun à notre connaissance.

(STOT) STOT - exposition unique TSOC - exposition répétée Danger par aspiration

Non classé d'après les données disponibles. Non classé d'après les données disponibles. Non classé d'après les données disponibles.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES



Date de la version précédente: non applicable Date de révision: 2018-12-10 Version 1

Écotoxicité

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Informations sur le produit

Pas d'information disponible

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Informations sur les composants

Ne contient pas de substances dangereuses au delà des seuils réglementaires requis pour information

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.	Toxicité pour les microorganismes
Distillats naphténiques		LC50 (96h) > 100 mg/l	EL50 (48h) > 10000 mg/l	
lourds (pétrole), hydrotraités		(Pimephales promelas -	(Daphnia magna - static -	
64742-52-5		static - OECD 203)	OECD 202)	

Toxicité chronique pour le milieu aquatique - Informations sur le produit

Pas d'information disponible

Toxicité chronique pour le milieu aquatique - Informations sur les composants

Ne contient pas de substances dangereuses au delà des seuils réglementaires requis pour information

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les microorganismes
Distillats naphténiques		NOEL (21d) 10 mg/l		
lourds (pétrole), hydrotraités		(Daphnia magna - semi		
64742-52-5		static - OECD 211)		

Effets sur les organismes terrestres Pas d'information disponible.

Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible

Potentiel de bioaccumulation

Informations sur le produit Pas d'information disponible.

logPow Pas d'information disponible

Informations sur les composants Pas d'information disponible.

Mobilité



Date de la version précédente: non applicable Date de révision: 2018-12-10 Version 1

Sol Compte tenu de ses caractéristiques physico-chimiques, le produit n'est pas mobile dans le

sol.

Air Il y a peu de pertes par évaporation

Eau Le produit est insoluble et flotte sur l'eau. Le produit est insoluble et s'enfonce dans l'eau.

Autres effets néfastes

Informations générales Pas d'information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés

Ne pas rejeter dans l'environnement. Ne pas jeter les résidus dans l'égout. Dispose of in accordance with all applicable national environmental laws and regulations. Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Autres règlements : Normes fédérales canadiennes inexistantes; cependant, les installations fédérales

d'élimination des rebuts sont généralement limitées à 15 mg/L pour l'ensemble des huiles et

des graisses. Il pourrait exister des normes provinciales et celles-ci devraient être

demandées au moment où les autorités sont averties.

Emballages contaminésLes conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des

déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG non réglementé

<u>ICAO/IATA</u> non réglementé

<u>IMDG/IMO</u> non réglementé

ADR/RID non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce produit a été classifié conformément aux critères de danger du Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du Canada (DORS/2015/17) et la fiche de données de sécurité (FDS) contient toute l'information requise en vertu du RPD

Inventaires Internationaux Toutes les substances contenues dans ce produit sont listées ou exemptées

d'enregistrement dans les inventaires suivants :

Canada (DSL/NDSL) États-Unis (TSCA)



Date de la version précédente: non applicable Date de révision: 2018-12-10 Version 1

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA Danger pour la santé 1 Inflammabilité 1 Instabilité 0 Danger particulier.
HMIS Danger pour la santé 1 Inflammabilité 1 Danger Physique 0 Protection individuelle

Date de révision:2018-12-10RévisionPublication initiale

Abbreviations, acronymes

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists = Association américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

bw = body weight = poids corporel

bw/day = body weight/day = poids corporel par jour

EC x = Effect Concentration associated with x% response = concentration de l'effet associé à une réaction de x %

GLP = Good Laboratory Practice - BPL = Bonnes Pratiques de Laboratoire

IARC = International Agency for Research of Cancer = Agence internationale pour la recherche sur le cancer

LC50 = 50% Lethal Concentration = CL50 - Concentration Létale 50% - Concentration du produit chimique, dans l'air ou dans l'eau, qui cause la mort de 50% (la moitié) du groupe d'animaux testés

LD50 = 50% Lethal Dose = LD50 - Dose Létale 50% - Dose du produit chimique, qui, donnée en une fois, cause la mort de 50% (la moitié) du groupe d'animaux testés

LL = Lethal Loading = Charge létale

NIOSH = National Institute of Occupational Safety and Health = Institut national Américain de sécurité et santé au travail

NOAEL = No Observed Adverse Effect Level = Dose sans effet nocif observé

NOEC = No Observed Effect Concentration = Concentration sans effet observé

NOEL = No Observed Effect Level = Dose sans effet observé

OECD = Organization for Economic Co-operation and Development = OCDE - Organisation de Coopération et Développement Economiques

OSHA = Occupational Safety and Health Administration = Ministère pour la sécurité et la santé au travail (Etats Unis d'Amérique)

UVCB = Substance of unknown or Variable composition, Complex reaction products or Biological material = Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique

NTP = National Toxicology Program = Programme National de Toxicologie

Section 8

TWA (Time Weight Average): Valeur movenne d'exposition

STEL (Short Term Exposure Limits): Valeur limite d'exposition à court terme

+ Produit sensibilisant * Désignation de la peau
C: Cancérogène R: Toxique pour la reproduction

Ceiling: Valeur Limite Plafond

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à



Date de la version précédente: non applicable Date de révision: 2018-12-10 Version 1

l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut pas être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité